



Le Mercredi 8 janvier 2025, votre sapin de Noël, déposé la veille, sera ramassé, lors d'une collecte spécifique



Le Mercredi 8 janvier 2025, votre sapin de Noël, déposé la veille (lieu habituel de collecte des poubelles), sera ramassé, lors d'une collecte spécifique.

ATTENTION : seuls les sapins seront enlevés. **Ne déposer pas d'encombrants**. (la collecte des encombrants se fait uniquement en prenant un rendez-vous. - 0800 089 095)

ATTENTION : le sapin naturel floqué devra être déposé en déchetterie.

Documents

[TRI-OR Calendrier collectes 2025](#)

Liens utiles

[Site TRI-OR](#)